

Plan d'aide aux événements M.I.C.E



Malta
Tourism Authority



GOVERNMENT OF MALTA
MINISTRY FOR TOURISM
AND CONSUMER PROTECTION



4 Millions d'€

L'Office du Tourisme de Malte (Malta Tourism Authority) s'engage à soutenir les professionnels qui organiseront des événements MICE sur les îles maltaises. Ce programme vise à récompenser les clients professionnels venus de l'étranger et les associations choisissant Malte pour leurs événements MICE en 2021 et 2022.

01. Introduction

Le MICE est une composante très importante de l'industrie touristique maltaise. Il est connu pour générer une dépense par touriste plus élevée que la moyenne et un trafic touristique important hors saison. La Malta Tourism Authority s'engage à continuer d'investir dans ce segment de l'industrie pour assurer sa reprise et sa durabilité à long terme. Ce programme est lancé avec cet objectif.

Les demandes peuvent être soumises directement par l'entreprise, l'Organisateur Professionnel de Conventions (PCO), les réceptions agréés (DMC), les hôtels et les entreprises audiovisuelles ayant pour activité principale le MICE (c'est à dire les réunions, les incentives, les conférences et les expositions).

Une contribution sera accordée à chaque participant international prenant part à une réunion, un incentive, une conférence ou une exposition se déroulant à Malte et à Gozo en 2021/2022.

- a. Les événements MICE prouvant qu'un minimum de 800 € par participant est dépensé sur les îles maltaises auront droit à une contribution de 150 € par participant venant de l'étranger.
- b. Les événements MICE prouvant qu'un minimum de 600 € par participant est dépensé sur les îles maltaises auront droit à une contribution de 75 € par participant venant de l'étranger.

1.1. Durée du programme

Le programme est destiné aux nouveaux événements à partir de juin 2021 jusqu'à ce que les fonds soient épuisés.

1.2. Autorité compétente

Ce programme est dirigé par Malta Tourism Authority.

1.3. Budget

Ce programme représente un budget de 4 millions d'euros. Le soutien sera fourni à la suite de l'événement et sur présentation des pièces justificatives stipulées dans les conditions générales du programme.

02. Conditions Générales

- 2.1. Tout événement ne peut être aidé qu'une seule fois.
- 2.2. Les demandes seront traitées sur la base du premier arrivé, premier servi.
- 2.3. La contribution sera versée après l'événement.
- 2.4. La taille du groupe ne doit pas être inférieure à 10 personnes et est basée sur un minimum de 2 nuits sur place.
- 2.5. Le programme de l'événement doit présenter la destination de la meilleure façon possible. La qualité du service et du produit doit toujours être garantie.
- 2.6. Les dépenses liées à l'événement peuvent inclure les coûts liés à l'hébergement à l'hôtel, au transport sur place, aux repas, aux excursions, aux activités de team-building, à la production d'événements et à la logistique. Les vols internationaux ou autres moyens de transport à destination et en provenance de Malte ne sont pas pris en compte dans le calcul des dépenses par participant.

03. Candidature

- 3.1. Toute candidature est soumise à l'approbation par Malta Tourism Authority.
- 3.2. Les candidatures doivent être soumises en ligne sur www.bit.ly/micescheme

04. Etape Intermédiaire

- 4.1. Le candidat est tenu d'informer la Malta Tourism Authority de la confirmation de son voyage à Malte ou Gozo bien avant la date de l'événement.
- 4.2. Le candidat devra présenter une preuve d'engagement de l'organisation de son événement sur les îles maltaises telles qu'un accord d'hébergement signé ou un devis signé auprès d'un fournisseur maltais.
- 4.3. Une fois la demande approuvée, une lettre d'approbation/d'accord sera émise pour engagement.

05. Demande

5.1. Le montant maximal de la demande ne pourra pas dépasser le budget précédemment engagé par Malta Tourism Authority au moment de la candidature.

5.2. Les pièces justificatives pour la demande comprennent :

- Une lettre de déclaration est requise si le candidat est différent du bénéficiaire.
- Une copie complète du programme de l'événement MICE.
- Le budget détaillé de l'événement.
- Une preuve du bon paiement de toutes les factures dues à Malte et Gozo.
- Une preuve du nombre de participants étrangers.

5.3. Seules les demandes complètes incluant l'ensemble des documents justificatifs seront prises en compte par Malta Tourism Authority.

5.4. Le programme ci-dessus est indépendant de toute autre aide fournie par Malta Tourism Authority.



Malta
Tourism Authority



GOVERNMENT OF MALTA
MINISTRY FOR TOURISM
AND CONSUMER PROTECTION

Pour plus d'informations, veuillez contacter Malta Tourism Authority à :
Email: micescheme@conventionsmalta.com Téléphone: (+356) 2291 5555